



Bruxelles, le 3 novembre 2023

A INFRABEL, LA VIE EST BELLE ?

Le front commun syndical des cheminots a déposé un préavis de grève de 96 h en novembre et décembre.

POURQUOI ? Voici ses demandes :

- la suspension de la hausse de productivité au détriment des cheminots : d'autres voies sont possibles !
- l'arrêt des réorganisations déconnectées de la réalité du terrain et sans valeur ajoutée sur le plan opérationnel ni pour la bonne exécution du service public
- l'interruption de la politique de contractualisation des emplois
- la réalisation des recrutements statutaires indispensables à la stabilisation du passé et à la préparation de l'avenir dans le cadre du respect du service public
- le respect du dialogue social afin que la voix des cheminots soit entendue

Tous ces points concernent également Infrabel qui, par la voix de son CEO, semble vouloir s'exonérer de toute responsabilité dans l'origine de ce conflit.

Dans tous ces efforts de communication, le CEO d'Infrabel passe sous silence entre autres :

- les dizaines de milliers de jours de compensation et de repos dus à ses agents sur lesquels reposent les efforts de productivité ;
- que le niveau des recrutements actuels ne permet pas de combler les besoins opérationnels et maintient une charge de productivité importante sur le personnel
- sa volonté de contractualisation des emplois, le NRP en est l'exemple le plus révélateur
- le recours accru aux travaux de nuit ou de week-end qui altère le bien-être des agents

Et dans ce contexte, Infrabel estime que l'échange d'informations aux organisations syndicales constitue la concrétisation d'une concertation sociale de qualité.

Alors que les limites ont été dépassées, la responsabilité de la dégradation du dialogue social et de l'origine du préavis de grève ne sont pas à charge des organisations syndicales.

Aujourd'hui, vous avez l'opportunité de réfléchir à vos conditions de travail et de faire entendre votre voix. Ne vous laissez pas usurper de ces droits fondamentaux.

Pierre LEJEUNE, Président de la CGSP-ACOD Cheminots.

Koen DE MEY, Président de la CSC-ACV Transcom.

Philippe DELHALLE, Président du SLFP-VSOA Cheminots.